



G A R A N C E

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 novembre 2020

L'initiative « GARANCE à vos côtés » se renforce et fait peau neuve pour venir en aide aux indépendants et chefs d'entreprise.

La plateforme garance-a-vos-cotes.fr, maintenue depuis le premier confinement, devient un point d'accès central et gratuit à tout un ensemble de dispositifs d'information, de conseil et de soutien pensés pour être pris en main par les professionnels et leur permettre de traverser la crise. L'initiative « GARANCE à vos côtés » préfigure le lancement d'une solution globale de service aux professionnels en 2021, reflet de l'engagement de GARANCE à servir ses clients au-delà de ses métiers traditionnels d'assurance et d'épargne.

Répondre à l'urgence de la situation

Déployée pour la première fois en un temps record à l'occasion du confinement de mars, la plateforme garance-a-vos-cotes.fr, avec ses conseils et sa cellule d'urgence, est restée active et à jour depuis. La refonte et le renforcement de tout le dispositif interviennent alors que nombre de petites entreprises et d'indépendants sont dans une situation critique. Privés des réserves épuisées pendant le premier confinement, ils ne bénéficient pas d'une mobilisation aussi soutenue des acteurs privés pour les guider dans cette nouvelle épreuve.

Comprendre, se faire conseiller, se protéger, réagir

Pour donner aux indépendants et chefs d'entreprise tous les outils pour assurer leur robustesse et leur pérennité, la plateforme a été repensée comme **un point d'accès central à toutes les composantes de l'initiative « GARANCE à vos côtés »**. Celles-ci ont été classées par préoccupation de manière à garantir une navigation fluide, intuitive et la plus directe possible. Les visiteurs de la plateforme bénéficient de partenariats exclusifs pour :

- **COMPRENDRE** les mesures publiques et leviers à leur disposition, par des rubriques d'information, des guides thématiques à paraître, des vidéos et conférences en ligne pour poser ses questions. Les conférences, animées par des experts, sont destinées à **permettre aux spectateurs de croiser les formes d'information et de poser directement leurs questions**. Trois sont déjà prévues, sur les grandes mesures prises pour le second confinement, sur la cession-transmission d'activité, et sur la transition numérique de l'entreprise.
- **SE FAIRE CONSEILLER** par des avocats du cabinet [MAYER PREZIOSO](https://mayerprezioso.com/)¹ et des experts-comptables du cabinet [CHS CONSEILS](https://chs.bekef.fr/)² spécialement mobilisés. À cette fin,

¹ <https://mayerprezioso.com/>

² <https://chs.bekef.fr/>



GARANCE

GARANCE a provisionné plusieurs milliers d'euros d'honoraires afin de permettre à ses clients de bénéficier de consultations gratuites et à tous les visiteurs de consultations à prix réduit.

- **SE PROTÉGER** en recourant aux conseils des équipes de GARANCE en matière d'assurance, d'épargne et de protection sociale, pour faire évaluer l'état de leur couverture actuelle, souscrire des produits ou encore poser des questions relatives à des contrats en cours. Une cellule spéciale a été créée au sein des services de relation client GARANCE pour aider les professionnels à **optimiser l'utilisation de leurs contrats**.
- **RÉAGIR** en développant leur présence numérique par l'annuaire des entreprises de proximité et par leur propre site internet grâce à une offre exclusive en partenariat avec l'agence web [SIMPLÉBO](https://www.simplebo.fr/)³. Les clients de GARANCE bénéficient d'une offre promotionnelle pour la création de leur site internet (gratuite pour les indépendants et TNS, à -50 % pour les autres clients) et sa maintenance (-10 % sur toutes les formules).

Par ailleurs, GARANCE permet toujours à ses clients souscripteurs de contrats d'épargne Madelin de demander un débloqué exceptionnel d'une partie de leur épargne, comme le prévoit la loi, et s'engage à verser les montants déblocables dans des délais réduits.

L'initiative sera pérennisée et esquisse un nouveau rôle de GARANCE

Si elle se concentre pour l'instant sur les leviers et mesures d'urgence contre les conséquences économiques de l'épidémie, l'initiative « GARANCE à vos côtés » a vocation à accompagner les professionnels dans le temps. Première réalisation en ce sens, des guides thématiques seront progressivement mis en ligne sur des sujets variés. En 2021, une toute nouvelle solution sera proposée aux indépendants et chefs d'entreprise pour centraliser leurs besoins d'information, de conseils et de services en une unique plateforme, dans tous les aspects de leur vie : quotidien, activité professionnelle, préparation de l'avenir et protection assurantielle.

Pour assurer la plus grande diffusion du dispositif, GARANCE s'est rapprochée de fédérations professionnelles telles que la CNATP (pour les professionnels des métiers du paysagisme et des travaux publics) et la CNCT (pour les professionnels charcutiers-traiteurs).

« Si l'initiative 'GARANCE à vos côtés' répond à une situation critique, elle n'en est pas moins pertinente pour épauler les indépendants et chefs d'entreprise en général. Ceux-ci n'ont pas attendu l'épidémie pour se sentir souvent délaissés, désemparés et isolés face à des réglementations dont ils ne comprennent ni l'intérêt ni le fonctionnement. Parce que nous nous sommes donné pour raison d'être d'incarner le partenaire de l'économie de proximité, il était inconcevable que nous nous bornions à notre rôle historique d'assureur et de gestionnaire d'épargne. Nous continuerons à œuvrer au profit des professionnels, aujourd'hui pour leur survie, dès l'année prochaine pour leur faciliter la tâche dans tous les aspects de leur vie qui ne contribuent pas directement à leur activité. C'est aussi une question de responsabilité sociale pour nous.

³ <https://www.simplebo.fr/>



GARANCE

Beaucoup de grandes entreprises se contentent de compter les emplois directs et indirects qu'elles alimentent par leur existence dans leur rapport intégré. Chez GARANCE, parce que nous sommes nos clients, nous savons que nos destins sont liés : assurer leur avenir, c'est assurer le nôtre. C'est pourquoi nous nous engageons en maintenant gratuite et facile d'accès la plateforme garance-a-vos-cotes.fr. Les volets d'information de notre future solution le seront également. »

Virginie HAUSWALD, Directrice générale de GARANCE

À propos de GARANCE

Spécialiste de l'épargne retraite dédiée aux indépendants depuis 34 ans, GARANCE a su innover en proposant des solutions uniques régulièrement primées en épargne, retraite et prévoyance.

Partenaire de l'économie de proximité, responsable, solidaire, engagé ; avec près de 270 000 adhérents et 340 000 contrats en portefeuille, GARANCE est une mutuelle ouverte à tous qui s'engage à accompagner ses clients en toutes circonstances. www.garance-mutuelle.fr @GaranceMutuelle

Contacts presse :

Elisabeth MARZAT
Mélanie MILON

06 65 59 61 69
06 65 30 81 00

emarzat@garance-mutuelle.fr
mmilon@garance-mutuelle.fr